



AU FIL DE LA SARTHE

Anjou Loir et Sarthe

Randonnée
PÉDESTREOFFICE DE TOURISME
ANJOU LOIR ET SARTHE41 rue du Maréchal Leclerc
49430 DURTAL
02 41 76 37 26 / ot@ccals.fr

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} mai au 30 juin fermé les jours fériés
du mardi au samedi : 10h - 13h / 14h - 17h30
Du 1^{er} juillet au 31 août
du lundi au samedi : 10h - 13h / 15h - 18h
Du 1^{er} octobre au 30 avril fermé les jours fériés
du mardi au vendredi : 10h - 13h / 14h - 17h



www.anjouloirsarthe.fr



À voir dans les alentours



Château du Plessis-Bourré à Ecuillé

© Pierre Holley



Vallée du Loir à vélo

© Comité Itinéraire vallée du Loir à vélo
Stévan Lira

Base de loisirs de l'étang de Malagué



Croisière sur la Sarthe à bord de LA GOGANE



Espace Naturel Sensible des Basses Vallées Angevines



Tiercé Canoë Kayak



Espace Naturel Sensible de Boudré



Bacs sur le Loir à Montreuil-sur-Loir et Baracé

Informations

► Parcours pour randonneurs confirmés par la distance mais sans difficulté particulière

► Ce circuit est régulièrement inondé en hiver.
Renseignez-vous avant votre départ auprès de la mairie au
02 41 42 61 41 (Cheffes) 02 41 42 50 28 (Briollay).+ Samu 15
Secours 112► Un problème en chemin, une remarque ?
Signalez le problème avec Suricate► Un souvenir à nous partager ?
Votre photo sur notre page facebook ou instagramRetrouvez toutes les cartes
des parcours de randonnée
Anjou Loir et Sarthe
en scannant le QR codeToutes les fiches en téléchargement
► anjou-tourisme.com/balades

Circuit PDIPR

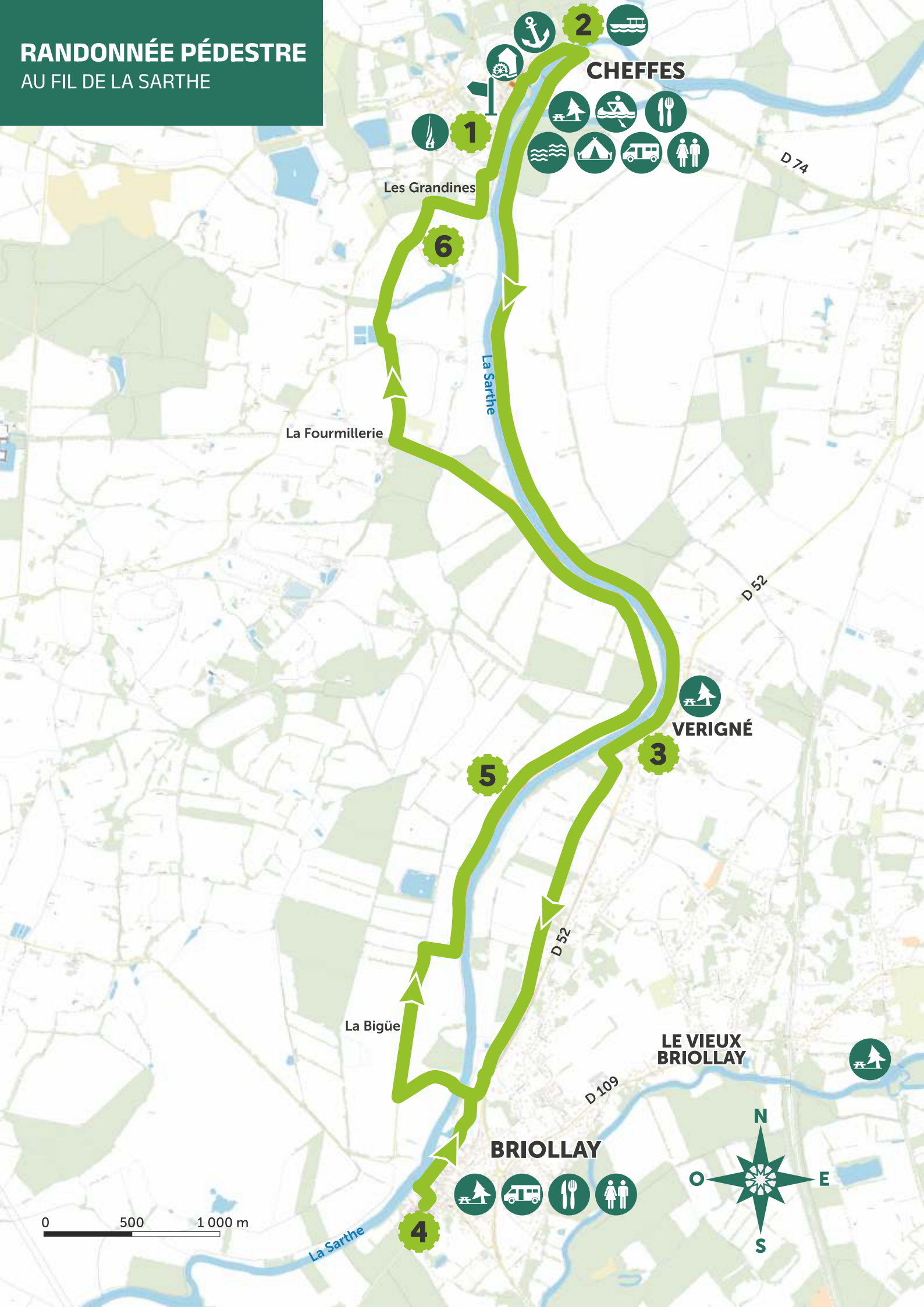
► Une sélection d'itinéraires de qualité qui présentent
un intérêt paysager, naturel et/ou patrimonial.► Des itinéraires qui privilégient des chemins « naturels »
(70 % minimum non goudronnés).► La garantie d'un balisage et d'un entretien de l'itinéraire
vérifié par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre.► Des sentiers préservés et protégés inscrits au Plan
Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Circuit inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, de Maine-et-Loire

Charte du randonneur

- Récupérer ses déchets
- Ne pas cueillir les fleurs
- Ne pas faire de feu
- Refermer les clôtures
- Rester sur les chemins
- Tenir les chiens en laisse

RANDONNÉE PÉDESTRE
AU FIL DE LA SARTHE



Une belle balade sur les deux rives de la Sarthe qui vous fera découvrir ses berges propices à la pêche et à l'observation de la biodiversité, au cœur de l'Espace Naturel Sensible des Basses Vallées Angevines.



L'église Notre-Dame de Cheffes du XII^{ème} siècle possède l'un des rares clochers octogonaux de cette époque en Anjou ainsi que de beaux vestiges d'une architecture romane de qualité. Sculpté en clef de voûte, un blason porte l'oie emblématique de Cheffes. Posée sur une tour en tuffeau plus ancienne, la flèche daterait du XVII^{ème} siècle et constitue un exemple rare de ces clochers en spirale estimés à une centaine en Europe, également appelés « clochers tors ». L'église, le clocher, le chœur et le transept sont classés monuments historiques.



Approchez-vous de la rivière, au pied de l'impressionnant Moulin datant de 1831, puis longez la Sarthe jusqu'au Val St Sulpice et la Chapelle. Traversez le pont et empruntez le chemin de halage (de Cheffes à Briollay), façonné par les marins tirant les chalands et gabares sur la rivière. Avant de franchir la passerelle qui enjambe la boire de la vidange, admirez la jolie vue sur le moulin et son barrage, le village et son clocher.



En chemin, vous passerez à Vérigné, où vous pourrez faire une pause sur les bords de Sarthe, entourés par les prairies naturelles submergées l'hiver, typiques des Basses Vallées Angevines, où pousse la fritillaire pintade et où niche l'espèce protégée du râle des genêts.

Témoignage rare d'architecture civile du XII^{ème} siècle, l'ancien palais de justice de la baronnie de Briollay fut fondé au XII^{ème} siècle par Foulques Nera, qui possédait les droits de haute, moyenne et basse justice.

De ce point de vue, vous pourrez admirer, à votre droite, le côteau de Vérigné et à votre gauche, le côteau de la commune de Soulaire-et-Bourg.



Le Manoir des Grandines est une maison de maître du XVII^{ème} siècle, exemple typique de l'architecture bourgeoise angevine. Elle fut la demeure de familles bien différentes : notaire, avocat, artiste peintre, agronome et homme d'Etat s'y sont succédés. Ses occupants l'ont embelli et agrandi. L'artiste a profité du parc pour y construire son atelier, un peu à l'écart. Longez la rivière et profitez au printemps des haies fleuries de lilas et de mahonias.



Départ place de l'église de Cheffes
GPS : Lat 47.621059/ Long -0.50708

16,3 KM

4H30

Niveau modéré

Balisage vert



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction

Numéros utiles



Samu 15 / Secours 112

Légende



Tables de pique-nique



Toilettes



Restauration



Camping



Aire de camping-car



Location canoë ou bateau



Moulin



Clocher tors



Halte fluviale



Croisière



Ecluse